

220ème Session du Conseil exécutif de l'UNESCO

Discours de S.E. M. KANO Takehiro (Japon)



@UNESCO

Madame la Présidente du Conseil exécutif,
Madame la Présidente de la Conférence générale,
Madame la Directrice générale,
Excellences, Chers Collègues,

Je voudrais tout d'abord me féliciter du succès de la Conférence intitulée « Célébration du centenaire de la coopération intellectuelle : De l'héritage à l'action future » qui s'est tenue en septembre dernier sous la direction de la Présidente de la Conférence générale.

Cet événement nous a rappelé la nécessité de préserver les documents inestimables des archives de l'UNESCO. L'héritage laissé par les générations passées qui se sont consacrées à la poursuite de la paix à travers diverses formes de coopération intellectuelle, a inspiré notre génération et stimulé notre détermination à poursuivre la mise en œuvre de cette mission inachevée.

Le Japon continue de soutenir les opérations de l'UNESCO de manière holistique, dans tous les domaines de son mandat. Nous nous engagerons dans un débat constructif et substantiel sur les questions à l'ordre du jour de cette session du Conseil, plus particulièrement sur le 43C/5, en vue de renforcer l'efficacité de l'Organisation.

Madame la Présidente,

Le Japon a demandé l'inscription d'un point concernant la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe naturelle à l'ordre du jour de cette session, et proposé un projet de décision. Nous souhaitons que ce dernier puisse être adopté par consensus, ce qui permettra à l'UNESCO de renforcer sa réponse en matière de réduction des risques de catastrophe naturelle.

Le Japon, en participant activement à la COI, soutient de vastes programmes dans le domaine de l'océanographie. Nous continuons également à faire avancer les discussions sur l'élaboration de la Recommandation sur l'éthique des neuro-technologies et sur le renforcement des capacités liées à l'intelligence artificielle.

Le Japon accorde la priorité à l'éducation au développement durable. A cet égard, au cours de cette session, nous organiserons un événement parallèle présentant les bonnes pratiques en matière d'EDD en partenariat avec Saint-Kitts-et-Nevis et Cabo Verde. L'événement soulignera la pertinence de

l'EDD pour les PEID et fournira des informations précieuses à d'autres régions.

La promotion de l'enseignement supérieur est tout aussi importante que l'éducation de base. Nous soutenons la mise en œuvre de la Convention mondiale de l'UNESCO sur l'enseignement supérieur afin de créer un environnement dans lequel les jeunes qui aspirent à apprendre peuvent le faire partout dans le monde.

Nous saluons les efforts déployés par le Secrétariat pour intégrer la culture et le sport dans le « Pacte pour l'avenir » adopté lors du Sommet de l'Avenir des Nations unies. Il s'agit d'une étape importante dans l'élaboration de l'agenda des ODD post-2030, où la culture devrait être incluse en tant que pilier autonome. Le Japon soutient l'UNESCO à cet égard, notamment dans le cadre d'une participation active à la Conférence MONDIACULT qui se tiendra l'année prochaine.

Le Japon poursuit son soutien à l'amélioration de la représentativité de la Liste du patrimoine mondial par le biais de diverses mesures. À cet égard, nous soutiendrons une initiative visant à organiser une conférence internationale à Nairobi en mai prochain, dont l'objectif est de réexaminer le concept et les pratiques en matière d'authenticité du patrimoine.

Le rôle de l'UNESCO dans le domaine de la communication et de l'information est crucial, en particulier en Afrique et dans les PEID.

Le Japon a soutenu les programmes de l'UNESCO visant à renforcer les capacités des PEID et des PMA d'Afrique et d'autres régions à sauvegarder leur patrimoine documentaire. Nous soutenons le Forum politique mondial « Mémoire du monde » qui se tiendra ce mois-ci et au cours duquel seront discutées des mesures visant à assurer la préservation durable du patrimoine documentaire face aux risques de catastrophes naturelles.

Le développement des médias de masse dans une démocratie en plein essor est un autre domaine d'intérêt pour le Japon.

Le Japon reconnaît l'importance du programme de l'UNESCO visant à développer la radiodiffusion et les stations de radio au niveau local et à renforcer les capacités du Soudan du Sud, ce qui contribuera au processus de démocratisation de ce pays. Bien que les élections nationales prévues cette année aient été une nouvelle fois reportées, il convient de prendre des mesures pour améliorer l'accès à l'information en vue des élections et au-delà.

Nous restons fidèles à notre soutien à l'Afrique et aux PEID dans les domaines de compétences de l'UNESCO. Dans le cas de l'Afrique, la TICAD 9 que nous accueillerons l'année prochaine sera une nouvelle occasion de poursuivre la coopération.

Madame la Présidente,

Le Japon apprécie la volonté de l'UNESCO, dans le cadre de son mandat, de déployer des efforts constructifs de consolidation de la paix dans des situations de conflit et nous continuons à soutenir ses opérations, notamment en Ukraine et à Gaza. L'agression à grande échelle de la Russie contre l'Ukraine fait toujours rage et nous sommes témoins d'une situation désastreuse à Gaza. Notre soutien aux opérations de l'UNESCO dans les domaines de l'éducation, de la culture et du journalisme est inébranlable.

Le Japon souhaite également exprimer sa vive inquiétude face aux derniers événements au Liban, alors que la communauté internationale appelle toutes les parties en présence à faire preuve de retenue. Le Japon encourage l'UNESCO à prendre, dans le cadre de son mandat, des mesures concrètes dans ce domaine.

Ces conflits en cours ne doivent pas détourner notre attention d'autres régions, notamment l'Afghanistan, où la présence de l'UNESCO est importante. Le Japon exhorte les États Membres concernés à ne pas relâcher leur attention et à maintenir leur soutien aux programmes de l'UNESCO.

Enfin, Madame la Présidente,

L'année prochaine marquera le 80e anniversaire de l'adoption de l'Acte constitutif de l'UNESCO, et la mission de l'Organisation d'élever les défenses de la paix dans l'esprit des hommes et des femmes est malheureusement loin d'être accomplie. C'est à nous tous, États Membres, qu'il incombe de fournir des conseils et des ressources à l'UNESCO afin qu'elle puisse œuvrer de manière plus efficace et efficiente à la réalisation de sa mission.

Je vous remercie.

(FIN)